

D'autres dates importantes dans le calendrier des luttes

21 septembre

28 septembre

Le 21 septembre, engagé-e-s et déterminé-e-s MOBILISONS-NOUS POUR EXIGER LA PAIX !

Comme chaque année, la CGT s'associe à la Journée internationale dédiée à la paix, le 21 septembre. Elle vise à prévenir les guerres en promouvant une culture de paix, en développant une logique de conflits raisonnés, et cherchant une issue négociée aux conflits existants.

Les massacres de civils, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le ciblage des journalistes, le blocage ou l'interdiction de l'accès à l'information, les attaques dans le monde, avec des risques d'embrasement armés dans certains conflits et le « deux-poids-deux-mesures » de la diplomatie et du traitement par certains médias. Cela nécessite donc une mobilisation accrue en faveur de la paix !

La raréfaction des ressources, les changements climatiques, les guerres pour l'eau sont des facteurs supplémentaires qui aggravent les tensions et les risques de conflits armés modifiant la géopolitique mondiale. L'équilibre d'intervention sur le terrain politique pour obtenir des Nations unies - seuls espaces possibles pour obtenir un cessez-le-feu et, à terme, une résolution des conflits - s'appuie sur le droit et le pacifisme.

De nombreux traités, traités et conventions, ainsi que des juridictions existent. Il est primordial d'exiger leur application effective.

Pour la CGT, il ne peut y avoir de progrès social sans paix, ni de paix sans justice sociale !

La CGT propose le droit pour tout être humain à la paix et à la sécurité. La paix n'est pas seulement l'absence de guerre, mais le principe de rapports humains fondés sur la coopération de toutes pour le bien commun. Une paix durable est une condition préalable à l'exercice de tous les droits de l'être humain.

L'intervention syndicale sur toutes ces questions est indispensable, car lutter à tous les niveaux contre le capitalisme mondialisé et ses conséquences participe du droit à la paix.

Qui veut la guerre augmente les budgets militaires, qui veut la paix diminue les budgets de défense et engage la voie de la diplomatie afin de faire cesser les conflits.

Qui dit augmentation des budgets, dit augmentation de la fabrication et des ventes plus ou moins spéculatives de produits armés, ce qui a pour conséquence le risque de développement de conflits armés et d'usage de la force armée sur les populations civiles. En France, la loi de programmation militaire 2024-2030 atteint 40 milliards d'euros. Dans le même temps, la vente des armes à l'étranger est en forte augmentation. Chacun comprendra que dans ces conditions, aucune démarche diplomatique n'est engagée pour des cessez-le-feu.

Les budgets armement augmentent au détriment des budgets nécessaires à la population et aux services publics (écoles, santé...). Cela démontre les conjonctions sociales, ramène en question les droits et libertés et empêche la culture de la paix.

L'économie de paix est une valeur fondamentale portée par la CGT. Le droit à la paix, à la sécurité et à la liberté de circulation de tout être humain et des populations doit constituer une obligation fondamentale des États et des institutions internationales.

Pour la CGT, ce sont toujours les travailleuses, travailleurs et les populations civiles qui sont les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles engendrent.

Le 21 septembre 2024 la CGT appelle les travailleuses et travailleurs, les privé-es d'emploi, les retraité-es à participer massivement aux manifestations prévues dans les pays, organisées par le Collectif national des marches pour la paix.

Restez en contact avec la CGT !

Contribuons au succès de la journée internationale de la paix : **POUR SON AVENIR, L'HUMANITÉ N'A D'AUTRE CHEMIN QUE LA PAIX.**



Le 28 SEPTEMBRE DÉFENDONS LE DROIT À L'AVORTEMENT PARTOUT DANS LE MONDE

Le 28 septembre, Journée internationale pour le droit à l'avortement, nous afficherons haut et fort notre solidarité avec toutes les femmes du monde et en particulier celles des pays où est interdit totalement ou partiellement le droit à l'avortement !

Chaque année, nous manifesterons pour que ce droit soit établi, appliqué, respecté, dans le monde, en Europe et en France.

En Argentine, le Président Milei cherche à revenir sur le droit à l'avortement, acquis de haute lutte en 2020.

Les conséquences de la décision de la Cour suprême état-unienne de 2022, continuent à peser sur l'avortement en septembre 2023.

Partout où l'extrême droite arrive au pouvoir elle n'a de cesse de vouloir restreindre voire interdire les droits des femmes. C'est le cas dans différents pays européens comme en Italie, en Hongrie ou en Pologne. Les femmes polonaises en paient encore le prix fort malgré un changement politique qui peine à rétablir le droit à l'avortement. Il est essentiel d'inscrire le droit à l'avortement dans la Charte Européenne des Droits Fondamentaux.

En France, parmi les député.e.s du RN il y a de farouches militant.e.s anti avortement ! Le nouveau gouvernement doit pénaliser les activistes anti IVG qui notamment attaquent des locaux du Planning familial, propagent de fausses informations sur le net, dénigrent les séances d'éducation à la vie affective et sexuelle à l'école, essaient de dissuader les femmes d'avorter. Il est urgent de dissoudre ces associations anti-IVG.

En mars 2024, la « liberté garantie » à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse a été inscrite dans la Constitution française, ce dont nous nous réjouissons. Cependant, elle ne suffit pas. Les conditions dans lesquelles s'exerce ce « liberté garantie », double clause de conscience du personnel médical existant, ne garantissent pas la liberté garantie, en outre, la nomination de Michel Barnier, qui a voté en 1982 contre le remboursement de l'IVG, requiert encore plus notre vigilance.

Nous exigeons afin de garantir l'application de la loi :

- l'accès aux soins, pour toutes, sur tous les territoires, tout le long de l'année avec la réouverture des CIVG fermés, des maternités et hôpitaux de proximité, le maintien de l'offre en ville.
- la garantie pour toutes du choix de méthodes pour l'IVG et la contraception, sexuels et reproductifs ainsi que les séances d'éducation à la vie affective et sexuelle en milieu scolaire prévues par la loi du 4 juillet 2001
- une politique de production publique des médicaments essentiels, incluant ceux nécessaires à nationaux et européens financés par des fonds publics, pour produire, diffuser et gérer les stocks de médicaments, les effets d'annonce de juin 2023, rien ne s'est concrétisé.

Manifestation pour la défense et l'application

1^{er} octobre 2024 : Appel des 9 syndicats de retraité-es pour l'augmentation des pensions et pour l'accès aux soins

Les organisations des retraité-es du G9 se mobilisent pour l'accès aux soins pour toutes et tous.

En cette rentrée, l'exigence de politiques publiques ambitieuses est plus que jamais d'actualité. Le triptyque revendicatif des 9 organisations de retraité-es (CGT, CFTC, CFE-CGC, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires) demeure, quel que soit le gouvernement mis en place : pouvoir d'achat des pensions, santé et services publics.

Aujourd'hui, les questions d'accès aux soins font partie des premières préoccupations de la population et notamment des retraité-es. Dans ce cadre, nos neuf organisations ont décidé de lancer une grande campagne de mobilisation autour de cette question : difficultés pratiques, géographiques et financières pour accéder aux services de soins et de santé. Initiative qui s'inscrit dans la durée. La situation du secteur de l'autonomie, faute de loi de programmation, est catastrophique. Les tarifs des complémentaires santé, indispensables si on veut se soigner, ne cessent d'augmenter.

Un questionnaire, envoyé aux équipes locales en juin, recense les dysfonctionnements, les besoins et aussi les mobilisations dans les départements, qui se poursuivent.

Comment leur donner un retentissement national et élargir la protestation ? Pour répondre à cet enjeu, nos 9 organisations, réunies le 3 septembre, ont pris un certain nombre de décisions :

- **Le mercredi 9 octobre** : conférence de presse dans tous les départements et à Paris* sur un état des lieux, les mobilisations et nos propositions pour défendre la sécurité sociale et le système public de santé.
- Cette journée est un point d'étape pour appeler à la multiplication de mobilisations et d'initiatives en territoires pour préparer une action nationale d'ici la fin de l'année.
- **Elle s'inscrit dans le cadre de la préparation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) et du PLF** dont les annonces de restrictions budgétaires provoquent bien des inquiétudes.
- Nous adressons une demande de rencontre aux groupes parlementaires pour exposer nos revendications.

Les mobilisations pour l'accès aux soins sont étroitement liées à la question du pouvoir d'achat. La santé coûte cher : les renoncements à se soigner ne cessent d'augmenter. Or la perte du pouvoir d'achat des retraité-es depuis début 2017 s'élève, au 1^{er} juillet 2024, à 5,3 points (18,9% d'inflation - 13,6% de revalorisation de la pension). Et la somme des pertes pendant les 90 mois de cette période s'élève à 3 mois de pension.

Nos organisations ont décidé d'agir pour le rattrapage et l'augmentation des pensions au 1^{er} novembre pour les complémentaires et pour la revalorisation des pensions de base au 1^{er} janvier 2025.

Pour les organisations de retraité-es, la rentrée sera combative !

Un CGT

Le 1^{er} octobre 2024 LES EXIGENCES SOCIALES doivent être entendues !

Exigence 1 : Sur l'organisation générale du système de santé

Développement d'un maillage territorial dimensionné aux besoins réels de la population : centres hospitaliers, centres de santé, EHPAD, services de soins à domicile, structures sociales et de handicap, maternités, établissements spécialisés en psychiatrie, en pédiatrie, en médecine scolaire, du travail... tout doit être renforcé et développé !

• Réouverture des services d'Urgences 7J/7, 24h/24, sans aucun tri pour y accéder, ni forfait à payer.

• Arrêt des fermetures de lits, de places, de structures; arrêt de la politique d'abolition des frontières entre le public et le privé par le biais des GHT, des fusions et CRTS (Communautés professionnelles territoriales de santé); arrêt des départs de professionnels territoriaux de santé; arrêt des départs de monde et de la Sécurité sociale.

Exigence 2 : Sur la démocratie

Les salarié.es et les usagers doivent être impliqués-e-s directement dans les choix qui impactent l'ensemble de la population. Il faut redéfinir la démocratie générale du système pour sortir de l'opacité et de l'autoritarisme qui jouent contre l'intérêt général. La représentation des salarié.es dans les établissements doit être renforcée et respectée, le mode de gestion de la Sécurité sociale doit être réintégré.

Exigence 3 : Sur le financement

Une urgence. Il faut sortir de l'enveloppe fermée (ONDAM) des déficits artificiels et de la sanction à l'activité. Il faut soutenir la CSG et renforcer le financement des cotisations sociales sur les salaires et arrêter les dérogations de cotisations sociales (plus de 80 milliards de cadavres par an). Il faut aller vers une Sécurité sociale universelle qui doit financer le secteur privé lucratif.

Exigence 4 : Sur les moyens humains

Le bilan social dans notre secteur est catastrophique. La santé des salarié.es est fortement impactée par des conditions de travail insoutenables : la réduction du temps de travail doit être au cœur de nouvelles avancées sociales (32 heures sur 4 jours, hebdomadaire à 60 ans avec départ anticipé à 55 ans pour les métiers pénibles); il y a urgence à augmenter les effectifs de 10% dans les hôpitaux, le médico-social et le social (au travers d'un grand plan de formation et d'embauche).

Le secteur a du mal à fidéliser et à recruter. On estime à 200 000 ceux qui ont quitté les hôpitaux. Les salaires doivent être augmentés immédiatement de 15%. Nos métiers, à prédominance féminine, doivent être protégés et reconnus. Les qualifications doivent être encouragées par un système de formation de qualité renforcé : la réforme des professions paramédicales doit stopper et les écoles de formation doivent être protégées; l'accoursup d'étude pour les professionnel.le.s de notre champ doivent être généralisés.

Quoi qu'il se passe, nous chercherons à porter plus haut, plus fort, nos exigences de justice sociale ! La CGT alerte, propose et organise. Dans tous les établissements, continuons à débattre et à nous organiser. Discussions syndicales, création de syndicats, organisation de la lutte dans l'établissement et en interprofessionnel, localement et nationalement, envisageons la construction d'un véritable mouvement de solidarité, envisageons la construction d'un véritable mouvement de solidarité dans la rentrée !

Dans la vie, dans le travail, on veut de la démocratie !

LA CGT PORTE 4 EXIGENCES pour sauver le système de santé

Creusot Site interne Facebook : UD CGT 71

Email : ud71@cgt.fr



1^{er} Octobre 2024

Toutes et tous mobilisé·es pour imposer nos revendications !

L'Union départementale UD CGT 71 appelle l'ensemble de ses syndicats à tenir des assemblées générales de salarié·es pour mettre en débat un appel à la grève pour le 1^{er} octobre comme premier jour de lutte pour obtenir nos revendications.

Cette journée doit permettre d'engager des mouvements de lutte dans les entreprises pour gagner selon les secteurs des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail. Les salarié·es doivent pouvoir compter sur la CGT partout où ils-elles le souhaitent, c'est pourquoi nous devons poursuivre nos campagne de syndicalisation et de renforcement.

Double utilité de se mobiliser le

1^{er} octobre

MANIFESTER pour gagner le vote par les député·es de mesures pour financer nos services publics, l'abrogation de la réforme des retraites et une loi qui indexe les salaires sur les prix. La fragilité politique du gouvernement est un point d'appui pour gagner des avancées concrètes !

FAIRE GRÈVE pour gagner des augmentations de salaire et l'ouverture de négociations dans chaque entreprise. Pas question que nos salaires ne suivent pas les prix alors que les dividendes explosent !

Le contexte national



Mépris de démocratie ! La nomination de Michel Barnier comme Premier ministre tourne le dos au vote des Françaises et des Français : non seulement Emmanuel Macron ne tient pas compte du front qui a empêché l'extrême droite d'arriver au pouvoir, mais les reculs sociaux, rejetés dans les urnes, vont se poursuivre et risquent même de s'aggraver.

« Le 1er octobre marque le début des discussions sur le budget de l'État et de la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale. C'est le moment de gagner qu'enfin les plus riches et les multinationales soient taxés pour financer nos services publics, la justice sociale et environnementale. C'est le moment de gagner l'abrogation de la réforme des retraites !

C'est maintenant qu'il faut peser et gagner.

Ce ne sera possible que par un rapport de force clair et massif.

Toutes et tous en grève le 1^{er} octobre. »



Les rassemblements et manifestations en Saône et Loire

Les actions sur le département :

- **Mâcon :**

Action à partir de 9h00 CH Macon

- **Gueugnon :**

Action de 10 h à 12 h CH Bourbon

Les rassemblement et manifestations

- **Chalon :** 14h30 Maison des syndicats, manifestation

- **Montceau :** 14h30 Carrefour Géant Casino, manifestation

- **Louhans, Autun, Macon :**

Appel à rejoindre la manifestation de Chalon sur Saône

- **Gueugnon, Le Creusot, Charolais :**

Appel à rejoindre la manifestation de Montceau les mines

Union Départementale
CGT de Saône et Loire 71

5 rue Guynemer 71200 Le Creusot
Tel : 03 85 57 35 15
Email : ud71@cgt.fr

Site internet : www.ud71.cgt.fr
Facebook : UD CGT 71